

Chers compatriotes.

Le travail, c'est peut-être la santé, cela ne fait pas une vie, ou moins qu'avant. Les lois sociales conquises au 20<sup>ème</sup> siècle ont permis à tous d'obtenir du temps libre dans la journée, dans la semaine, dans l'année. L'accès au tourisme, à la culture et aux loisirs s'est démocratisé et c'est tant mieux. Pourtant, au quotidien, beaucoup ont l'impression d'être pris dans un tourbillon temporel duquel il est difficile de s'extirper. Vie dans les transports assommante, vie professionnelle éprouvante, vie privée compliquée, vie de famille décosue, vie sociale limitée, vie numérique étouffante. Sans parler des contraintes sanitaires aliénantes et incohérentes que l'on nous inflige depuis deux ans. L'évolution des mœurs et des technologies fait certes partie des causes directes de cette accélération de la société mais il est important de réfléchir en profondeur à ce sujet à travers la clef politique que je vais traiter maintenant, le levier sociétal.

Il est généralement admis que nos ancêtres chasseurs-cueilleurs de la Préhistoire travaillaient environ quatre heures par jour pour rechercher de la nourriture, à supposer que cette activité puisse être qualifiée de « travail ». Que faisaient-ils le reste du temps ? Ils vaguaient à des occupations librement consenties à des moments choisis. Avec l'avènement des sociétés sédentarisées, cette liberté de celui qui ne travaille pas s'est transformée en privilège affiché des castes dominantes : nobles et prêtres, riches et autres rentiers pouvaient se permettre de faire travailler les autres à leur place et s'enorgueillissaient de pouvoir consacrer leur temps aux affaires de l'esprit et aux affaires tout court, tandis que le peuple n'avait d'autre choix pour survivre que d'utiliser sa force physique du matin au soir, jusqu'au harcèlement. La culture, le savoir, la création et les loisirs étaient réservés à quelques-uns et valorisés comme une marque de supériorité sociale. Il a fallu attendre le 20<sup>ème</sup> siècle pour que les sociétés occidentales, en grande partie par peur du communisme, accordent aux masses laborieuses du temps pour faire autre chose que travailler, par la réduction du temps de

travail hebdomadaire et par les congés payés. Finalement, dans les démocraties, la recherche d'un meilleur bien-être individuel et collectif est devenue un enjeu politique.

On s'est en effet aperçu que non seulement l'accroissement du temps non travaillé apaisait les relations sociales mais que cela augmentait la productivité individuelle au travail. Et surtout, les activités effectuées pendant ce temps libéré ont permis de développer rapidement des secteurs économiques entiers qui ont généré à leur tour du travail et de la richesse. La culture, le tourisme, le sport, la gastronomie, les loisirs et les services connexes contribuent aujourd'hui massivement au produit intérieur brut. Ils attirent des millions de visiteurs étrangers chaque année, ce qui ajoute encore à leur poids économique et stratégique. Cependant, on a aussi constaté les limites de la réduction du temps de travail, en tout cas pratiquée de façon dogmatique comme cela a été le cas avec l'instauration des 35 heures hebdomadaires au tournant des années 2000, sans réduction des salaires. Outre la désorganisation qu'elle a provoquée dans nombre de secteurs, cette réforme a entraîné une perte de compétitivité significative dans l'industrie et n'est pas pour rien dans la désindustrialisation dramatique que la France a connue ces vingt dernières années, point sur lequel je reviendrai dans la 28<sup>ème</sup> et dernière clef. En fait, la réforme des 35 heures a été pensée et appliquée idéologiquement, sans comprendre que les citoyens ne voulaient pas forcément travailler moins mais qu'ils aspiraient désormais à avoir plus de choix, plus de souplesse dans la gestion de leur temps, au quotidien, dans la semaine et dans l'année.

La France a longtemps été en avance pour le travail des femmes et il faut s'en réjouir, même si cela a sans doute eu pour conséquence un chômage plus élevé que chez nos voisins européens. Par ailleurs, l'éclatement géographique des familles et la banalisation des familles recomposées et monoparentales ont modifié l'organisation intrafamiliale, en particulier lors des week-ends et des vacances. Au niveau des entreprises et des services publics, des inégalités importantes dans les rythmes de travail se sont installées entre des travailleurs qui disposent d'horaires fixes et d'autres qui sont soumis à une flexibilité horaire éprouvante, entre ceux qui peuvent télétravailler et ceux dont la présence est requise, entre ceux qui ont peu de temps de

transport et ceux qui y passent des heures chaque jour. Bref, nous avons à la fois des rigidités excessives et des flexibilités excessives qui limitent la fluidité de la société et l'épanouissement des individus dans leur vie professionnelle comme dans leur vie privée.

Je propose la mise en œuvre de la Semaine de Travail de 3, 4 ou 5 Jours. Toutes les entreprises et tous les services publics devront présenter un plan de transformation de la semaine de travail visant à privilégier la semaine de quatre jours travaillés : lundi, mardi, jeudi, vendredi, ce qui correspond aux jours où les élèves sont scolarisés dans la Réforme Scolaire des 24 que j'ai proposée. Ainsi le mercredi, parents et enfants pourront être réunis pour une journée familiale et citoyenne durant laquelle les enfants pourront notamment profiter du Chèque Art et Sport, ma mesure n°1. D'une façon générale, l'idée est d'offrir la possibilité de travailler un jour de moins dans la semaine en travaillant un peu plus longtemps dans la journée. Cette semaine de quatre jours sera éventuellement complétée par une semaine de trois jours pour d'autres travailleurs : mercredi, samedi, dimanche, le travail du dimanche étant payé double. De sorte que beaucoup de secteurs pourront plus facilement organiser du travail en binôme pour fonctionner 7 jours sur 7, en particulier le tourisme, l'hôtellerie-restauration ainsi que certains services publics qui seront donc beaucoup plus facilement accessibles pour tout le monde. De sorte aussi que des couples pourront choisir de fonctionner en 4+3 afin d'avoir toujours un adulte à la maison. La semaine de 5 jours restera possible là où elle sera nécessaire. On pourra aussi envisager un fonctionnement en quatre jours du lundi au jeudi et trois jours du vendredi au dimanche.

Voilà, la clef politique n°26, c'est le levier sociétal qui règle les libertés individuelles et structure la société. Dans un monde pris par la compétition et la vitesse, il est du devoir de la puissance publique de trouver des solutions pour améliorer le bien-être de chacun. Cela passe notamment par un choix plus large proposé aux citoyens dans la gestion de leur emploi du temps entre travail, famille et loisirs. Une plus grande égalité dans les rythmes de travail doit aussi permettre de fluidifier l'organisation de la société.

Avec moins de rigidité mais plus de complémentarité, offrons à chacun un meilleur épanouissement personnel et professionnel !

Je vous remercie de votre écoute et je vous donne rendez-vous le 21 février prochain pour la clef n°27. Je vous dis donc : à bientôt !